

15 minutes pour... La PSC obligatoire

Top chrono !



Historique

2019
**Loi de Transformation
de la Fonction
Publique**

Programmation de la
PSC obligatoire des
agent·es de la fonction
publique

2022
Négociations de
l'accord **SANTÉ**

(Remboursement des
soins)

2023
Négociations de
l'accord **PRÉVOYANCE**

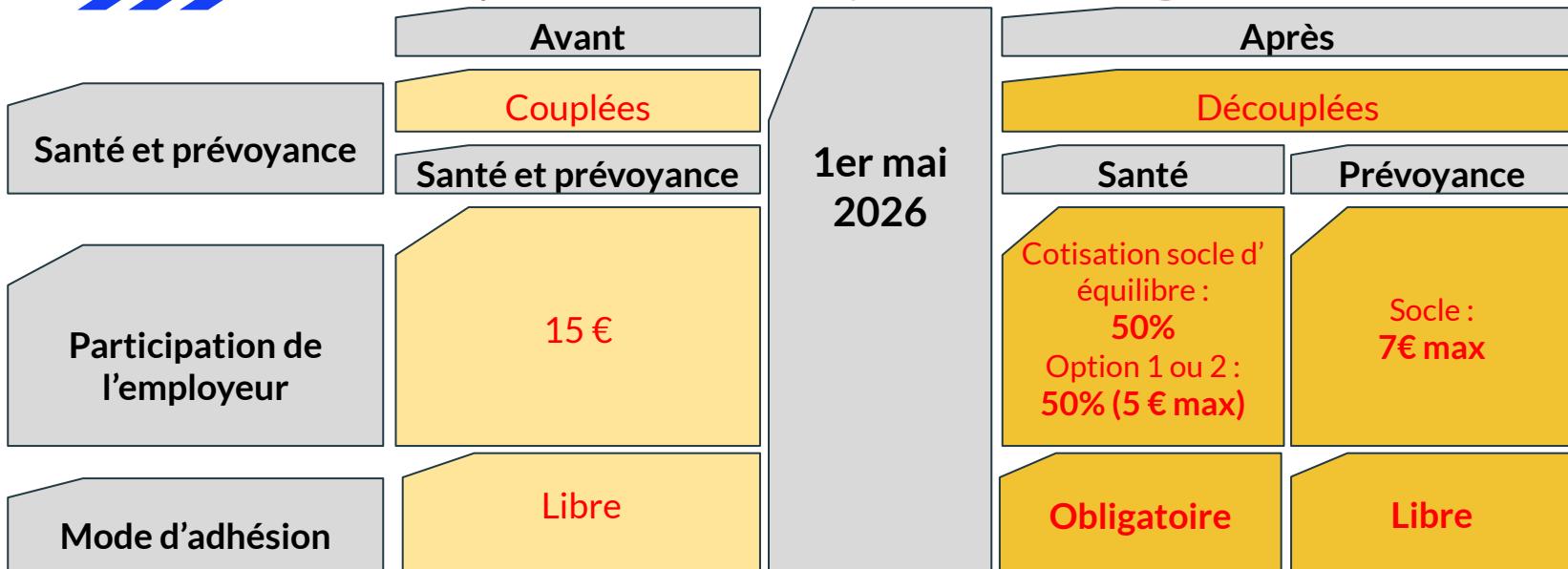
(Maintien de la
rémunération en cas
congé long, invalidité,
accident)

2026
**Mise en place de la
PSC obligatoire dans
la fonction publique**

Mise en place

Le 1er mai 2026

Qu'est ce qui change ?



Obligatoire ?

Obligatoire
pour tous les
agent·es actifs
et actives

De toute la fonction
publique

Facultative pour les
ayants-droit

- Conjoint·e
- Enfants de moins de 21 ans (25 ans si poursuite d'étude et sans limite d'âge si handicap)

Mais il y a des cas de
dispense...

Les cas de dispense

Contrat individuel déjà souscrit

dispense jusqu'à la fin du contrat dans la limite de 12 mois max

Contrat collectif à adhésion obligatoire déjà souscrit ailleurs

assuré·e principal·e
ou
ayant droit obligatoire ou facultatif

Contrat individuel et en CDD

concerne les contractuel·les

Attestation de dispense



GROUPE VYV

Attestation sur l'honneur Demande de dispense d'affiliation



Dans le cadre du contrat collectif obligatoire mis en place par votre employeur, vous devenez affilié de celui-ci par défaut.

Dans les situations prévues à l'article 3 du décret n°2022-633 du 22 avril 2022, vous pouvez demander une dispense d'affiliation à ce contrat.
Pour cela, vous devez **compléter cette attestation et la joindre à votre parcours digital de demande de dispense**.

Demandeur de la dispense - à compléter par l'agent

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____
(facultatif)

Prénom : _____ Date de naissance : []

Téléphone : []

E-mail : _____

Dates et motif de la dispense - à compléter par l'agent

Date d'effet de la dispense : | 0 , 1 | 0 , 5 | 2 , 0 , 2 , 6 |

Attestation de dispense

- 1 - Couvert par un **contrat santé individuel** à la mise en place du contrat collectif par votre employeur ou à votre date d'embauche.
Date d'échéance annuelle du contrat : [_____]

2 - Bénéficiaire **en tant qu'assuré d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par un autre employeur**.
Date de fin de couverture : [_____]

3 - Bénéficiaire **en tant qu'ayant droit, à titre facultatif ou obligatoire, d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint**.
Date de fin de couverture : [_____]

4 - En **CDD** et couvert par un contrat santé individuel. Date de fin de CDD : [_____]

5 - Bénéficiaire de la **Complémentaire Santé Solidaire (CSS)**. Date de fin de CSS : [_____]

6 - Couvert par le régime complémentaire d'Assurance maladie des industries électriques et gazières (**CAMIEG**).
Date de fin de couverture : [_____]

7 - Bénéficiaire en tant qu'ayant droit d'un contrat santé individuel financé avec un « **versement santé** » d'un employeur.
Date de fin de couverture : [_____]

8 - Couvert par un **contrat collectif santé pour les militaires**. Date de fin de couverture : [_____]



Le calendrier d'affiliation

La campagne d'affiliation se fait par zone de vacances et dans l'ordre alphabétique des académies

octobre 2025

novembre 2025

décembre 2025

janvier 2026

février 2026

Zone
A



Zone
A

Zone
B

Zones
A/B

Zone C
+ Corse, outre-mer,
adm. centrale

A/B/C

On ne sait pas précisément quand le mail sera reçu
mais un compte à rebours s'enclenche après réception

3 semaines pour répondre...

À la réception du mail sur sa boite professionnelle

Le compte à rebours de
3 semaines s'enclenche

Préparer vos documents

RIB et attestations de droits
(de votre conjoint·e et de vos enfants, si besoin)

Cliquer sur le lien dans le mail

Connectez-vous à l'Espace MGEN
(le créer, si besoin)

Choisir ses options facultatives

Option 1 ou 2

Renseigner

- RIB
- Numéro de Sécurité Sociale
- Coordonnées postales

Valider

En cas de non réponse

Affiliation d'office

Souscription à l'offre de base

Aucune option ne sera souscrite

Pas de remboursements de soin

Le RIB n'étant pas renseigné

Pas d'ayants-droits

Leur identification n'étant pas renseignée

Résiliation de l'ancien contrat

Si MGEN :

Pas de résiliation à faire

Si hors MGEN :

Une lettre type de résiliation est disponible dans le courriel d'affiliation

Simulateur

Rémunération brute mensuelle *

Si votre rémunération brute globale varie, prenez votre rémunération annuelle divisée par 12

Souhaitez-vous couvrir un conjoint(e) / partenaire de pacs / concubin(e) ?

Désactivé

Nombre d'enfant(s) de moins de 21 ans à couvrir

Le 3ème enfant et les suivants sont gratuits

Ex: 1

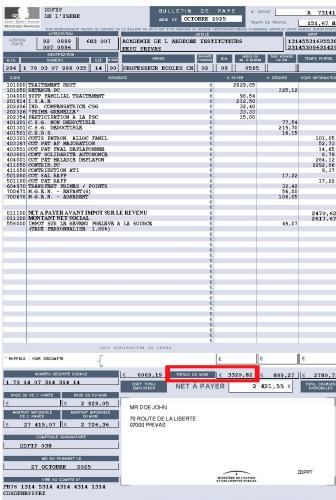
Vous avez un ou des enfants de 21 ans à 25 ans ?

Désactivé

Lien vers le [Simulateur de cotisations](#)



Rémunération brute mensuelle



Bien entrer le bon montant de la rémunération brute mensuelle disponible sur votre bulletin de paie

APPLICATIONS AU VERSO

€	€
6069,19	TOTAUX DU MOIS € 3320,82
NET À PAYER	2 421,55 €
COÛT TOTAL EMPLOYEUR	€ 899,27

Lien vers le [Simulateur de cotisations](#)



Simulations agent·e

Cotisation socle : 60 à 90€
selon l'échelon

Socle : 30 à 45€

Agent·e : + ou - 30%
de la cotisation d'
équilibre selon l'
échelon
soit en moyenne 22.62€

Agent·e : 20%
de la cotisation
d'équilibre
soit 15.08€

Employeur : 50%
de la cotisation d'équilibre soit 37.70€

<u>Option 1</u> 7	
3,5€	3,5€

Option 1 : 33.5 à 48.5€

<u>Option 2</u> : 30€	
25€	5€

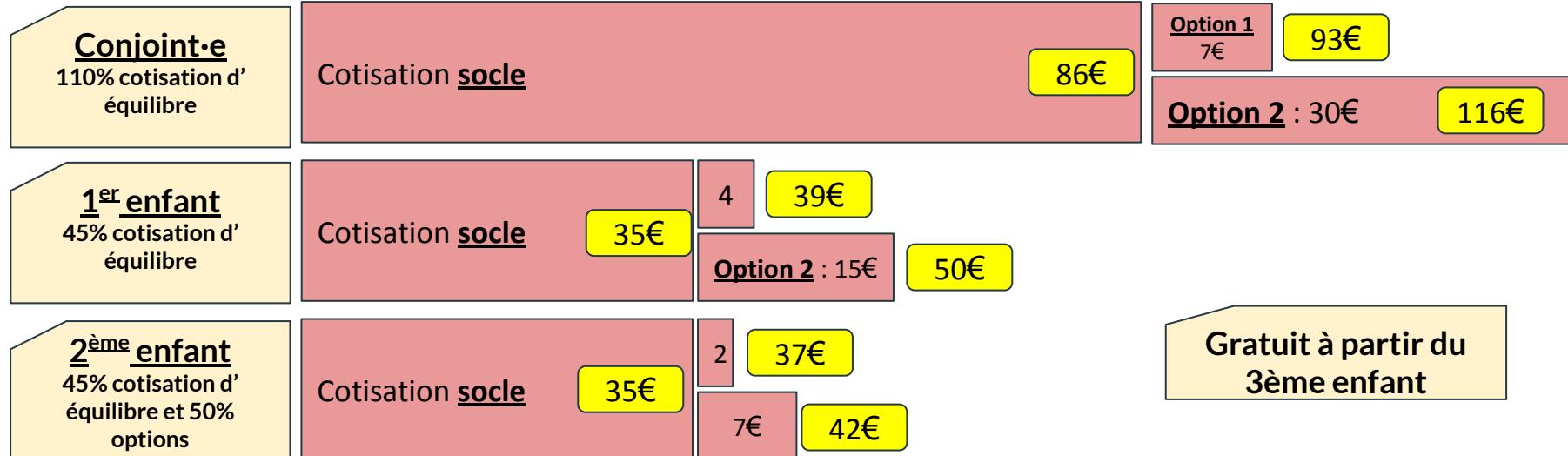
Option 2 : 55 à 70€

Le montant des cotisations résultant du présent outil d'aide à la décision est estimatif.

Lien vers le [Simulateur de cotisations](#)



Simulation ayants-droit



Gratuit à partir du
3^{ème} enfant

Le montant des cotisations résultant du présent outil d'aide à la décision est estimatif.

Lien vers le [Simulateur de cotisations](#)



Quelles prestations ?

Votre situation

Régime général

Socle

Socle
+ option 1

Socle
+ option 2

Médecin spécialiste

Exemple de remboursement :

Ophtalmologue, dermatologue ...

Coût moyen : 67 €

39.1 €

Reste à payer

34.5 €

Reste à payer

28.75 €

Reste à payer

Comprendre le remboursement ▾

Optique

Exemple de remboursement :

Verres complexes + monture

Coût moyen : 632 €

282 €

Reste à payer

282 €

Reste à payer

202 €

Reste à payer

Cette simulation, de nature informative, n'a pas de valeur contractuelle et à ce titre, n'engage pas la Mutuelle quant aux montants qui y figurent.

<https://www.simuler-mes-remboursements-psc-sante.mgen.fr/>



Quelles prestations ?

Votre situation

Régime général

Socle

Socle
+ option 1

Socle
+ option 2

Dentaire

Exemple de remboursement :

Semestre d'orthodontie (enfant de moins c ▾

Coût moyen : 707 €

223.25 €

Reste à payer

223.25 €

Reste à payer

126.5 €

Reste à payer

Comprendre le remboursement ▾

Hospitalisation

Exemple de remboursement :

Chambre particulière ▾

Coût moyen : 80 €

30 €

Reste à payer

20 €

Reste à payer

20 €

Reste à payer

Cette simulation, de nature informative, n'a pas de valeur contractuelle et à ce titre, n'engage pas la Mutuelle quant aux montants qui y figurent.

<https://www.simuler-mes-remboursements-psc-sante.mgen.fr/>



Quelles prestations ?

Votre situation

Régime général

Socle

Socle + option 1

Socle + option 2

Soin complémentaire

Exemple de remboursement :

Séance d'ostéopathie

Coût moyen : 55 €

15 €

Reste à payer
2 séances max / an

15 €

Reste à payer
4 séances max / an

15 €

Reste à payer
4 séances max / an

Comprendre le remboursement ▾

Santé psychologique

Exemple de remboursement :

Consultation psychologue

Coût moyen : 65 €

35 €

Reste à payer
4 séances max / an

25 €

Reste à payer
8 séances max / an

25 €

Reste à payer
10 séances max / an

Cette simulation, de nature informative, n'a pas de valeur contractuelle et à ce titre, n'engage pas la Mutuelle quant aux montants qui y figurent.

<https://www.simuler-mes-remboursements-psc-sante.mgen.fr/>



OUTIL D'AIDE AU CHOIX DES OPTIONS DE LA PSC

SOINS COURANTS	AVANT 1ER MAI 2026				APRÈS 1ER MAI 2026		
	INITIALE	EQUILIBRE	REFERENCE	INTEGRALE	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2
Médecins généralistes OPTAM		100%		170%		100%	
Médecins généralistes non OPTAM		100%		150%		100%	
Médecins spécialistes OPTAM	100%	170%	100%	200%	150%	175%	200%
Médecins spécialistes non OPTAM	100%	150%	100%	175%	130%	150%	175%
Actes techniques OPTAM	100%	170%	100%	200%	150%	175%	200%
Actes techniques non OPTAM	100%	150%	100%	175%	130%	150%	175%
Infirmiers, podologues, orthophonistes, orthoptistes	100%	125%	100%	125%	100%	150%	
Masseur-Kinésithérapeutes	100%	125%	100%	125%	130%	150%	
Analyses laboratoire	100%	125%	100%	125%	100%		
Médicaments 65% sécu		100%				100%	
Médicaments 30% sécu		100%				100%	
Médicaments 15% sécu	15%	25€/an	15%	50€/an		100%	
Médicaments hors sécu	-	25€/an	-	50€/an	70€/an	150€/an	
Semelles othropédiques	100%	230%	230%	350%		200%	250%
Cures thermales	65%	100€/séjour	75€/séjour	150€/séjour		100%	
Psychologue hors sécu	10€/séance 20 séances/an	15€/séance 20 séances/an	15€/séance 20 séances/an	20€/séance 20 séances/an	40€/séance 2 séances/an	40€/séance 4 séances/an	
Ostéopathe, chiropracteur, homéopathe, étiopathe, pédicure-podologue non sécu, acuponcteur, psychomotricien, sophrologue	80€/an 40€ max/séance	120€/an 40€ max/séance	100€/an 40€ max/séance	160€/an 40€ max/séance	2 séances/an 40€ max/séance	4 séances/an 40€ max/séance	
Ergothérapeute, naturopathe, hypnothérapie					-	-	-
Diététitien					80€/an		
Ostéodensitométrie		-		150€/an	80€/an		
Vaccins hors sécu	75€/an	125€/an	75€/an		80€/an		
Contraception hors sécu / tests de grossesse					80€/an		
Amniocentèse, Dépistage prénatal non invasif	-	183€/acte			183€/acte		

OUTIL D'AIDE AU CHOIX DES OPTIONS DE LA PSC

	AVANT 1ER MAI 2026				APRÈS 1ER MAI 2026				
	Les prestations de la MGEN santé				Les prestations de la PSC santé				
HOSPITALISATION	INITIALE	EQUILIBRE	REFERENCE	INTEGRALE	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2		
Praticien OPTAM	100%	170%	150%	200%	150%	200%			
Praticien non OPTAM	100%	150%	130%	175%	130%	175%			
Chambre particulière soins de suite	40€/nuit				40€/nuit	50€/nuit			
Chambre particulière psychiatrie	45€/nuit				45€/nuit	55€/nuit			
Chambre particulière court séjour et maternité	50€/nuit				50€/nuit	60€/nuit			
Chambre particulière ambulatoire	25€/jour				25€/jour				
Frais accompagnant établissement conventionné	38,50€/nuit				38,50€/nuit				
Frais accompagnant établissement non conventionné	-	25€/nuit			25€/nuit				
DENTAIRE	INITIALE	EQUILIBRE	REFERENCE	INTEGRALE	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2		
<i>Soins et prothèses : "100% santé"</i>									
Remboursement total de la dépense engagée									
Soins radiologie chirurgie sécu	100%				100%				
Orthodontie	348,30€/semestre		542€/semestre	639€/semestre	250%	300%			
Implant sécu	100%		500€/implant max 2 implants sur 2 ans	600€/implant max 3 implants sur 2 ans	?				
Implant hors sécu	-	-			500€/implant max 2 implants/an				
Couronne sur implant	107,50€		200€ max 2 en 2 ans puis 161,25€ les suivantes	322,50€ max 3 en 2 ans puis 161,25€ les suivantes	200€ max 2 en 2 ans				
AUDITIF	INITIALE	EQUILIBRE	REFERENCE	INTEGRALE	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2		
<i>Equipement : "100% santé"</i>									
Remboursement total de la dépense engagée									
Moins de 20 ans ou atteint de cécité	-	-	-	-	1400€/prothèse				
Plus de 20 ans	400€/prothèse		740€/prothèse	790€/prothèse	800€/prothèse	1000€/prothèse			
OPTIQUE	INITIALE	EQUILIBRE	REFERENCE	INTEGRALE	SOCLE	OPTION 1	OPTION 2		
<i>Equipement : "100% santé"</i>									
Remboursement total de la dépense engagée									
Lentilles	50€/an	100€/an	110€/an	170€/an	100€/an	150€/an			
Chirurgie réfactive dont kératomie	-	-	365€/oeil	400€/oeil	400€/oeil				
Monture (moins de 16 ans)	30€		35€	45€	50€				
Monture (plus de 16 ans)	30€		60€	90€	50€				
Verres	entre 25 et 100€		entre 35 et 120€	entre 45 et 160€	entre 60 et 200€	entre 80 et 240€			

Et la prévoyance ?

		OUTIL D'AIDE AU CHOIX DES OPTIONS DE LA PSC PRÉVOYANCE			
STATUTAIRE		AVANT 1ER MAI 2026		APRÈS 1ER MAI 2026	
		Les prestations de la MGEN prévoyance		Les prestations de la PSC prévoyance	
CONGE MALADIE ORDINAIRE		ACTIF	ACTIF RENFORCE	SOCLE	OPTION 1
1er jour	Carence	0	0	0	0
du 2ème au 90ème jour	90% du salaire	0	0	0	0
du 91ème au 365ème jour	50% du salaire	77%	85%	0	80% rémunération
CONGE LONGUE MALADIE		ACTIF	ACTIF RENFORCE	SOCLE	OPTION 1
1ère année	100% salaire + 33% indemnités	0	0	0	0
2ème et 3ème année	60% salaire + 60% indemnités	?	?	80% rémunération	0
CONGE LONGUE DUREE		ACTIF	ACTIF RENFORCE	SOCLE	OPTION 1
3 premières années	100% salaire	0	0	0	0
2 années suivantes	50% salaire	?	?	0	80% rémunération

Et la prévoyance ?

SOCLE :

0.95% du traitement brut

OPTION :

0.95% (socle) + 0.63% (option)
1.58% du traitement brut

Traitemen t mensuel brut :	Cotisation mensuelle SOCLE :	Cotisation mensuelle OPTION :
2 000 € / mois	19€ - 7€ employeur = 12.00€ / mois	31.60€ - 7€ employeur = 24.60€ / mois
3 000 € / mois	28.50€ - 7€ employeur = 21.50€ / mois	47.40€ - 7€ employeur = 40.40€ / mois
4 000 € / mois	38€ - 7€ employeur = 31.00€ / mois	63.20€ - 7€ employeur = 56.20€ / mois

Ce qu'il faut retenir

Je surveille l'arrivée
du mail d'affiliation

Je réponds dans les
21 jours

Je fais un choix éclairé de mes options
et d'ayants-droit, grâce à la
FSU-SNUipp de l'Ardèche

Je n'oublie pas la
prévoyance

Je n'oublie pas que
sans prévoyance je
risque d'ajouter des
problèmes financiers
à des problèmes de
santé

Je n'oublie pas de me syndiquer à la
FSU-SNUipp 07 qui est toujours là
pour répondre à mes questions.